

SUEVRES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 10 FEVRIER 2022

Le 10 février 2022 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à huis clos à la salle Jean Lecointre afin de respecter les gestes de distanciation sociale, dits "barrières" sous la présidence de Monsieur Frédéric DEJENTE, Maire.

Présents : M. Frédéric DEJENTE, M. Jean-Yves LESIMPLE, M. Roger Pierre FERREIRA, Mme Adeline GOUACHE, Mme Annick DENIS, Mme Suzanne BRETON, M. Michel BORDEAUX, Mme Florence BOISSET, Mme Marylise AUVRAY, M. Olivier PEYRAT, M. Jean-Marc LEROUX, Mme Mélanie FERREIRA, M. Franck CAVAL, M. Sylvain THIEBAULT, Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT, M. Boris BOISSET

Absents excusés :

Mme Lydie BORDEAU a donné pouvoir à M. Frédéric DEJENTE

M. Jean-Robert HOUDIN a donné pouvoir à M. Jean-Yves LESIMPLE

Mme Annie-Claude LEMAIRE a donné pouvoir à M. Jean-Marc LEROUX

Secrétaire : M. Boris BOISSET

ORDRE DU JOUR

1. Conseil municipal à huis clos : M. le maire propose aux membres du conseil municipal que la séance se déroule à huis clos de façon à respecter les règles sanitaires de sécurité : 19 voix pour
2. Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 janvier 2022
3. Affaires générales
 - Renouvellement du contrat de location du matériel informatique avec la Sté Résonance Informatique : le conseil municipal accepte par 19 voix pour, de renouveler le contrat de location (7 ordinateurs + 8 écrans + 1 portable) avec la Sté Résonance Informatique pour une période de trois ans pour un montant de 10 728 € TTC payable par trimestre. Il convient de rajouter la prestation de changement, récupération des données etc... pour un montant de 936 € TTC.
 - Location d'un nouveau photocopieur pour la mairie : Le conseil municipal décide par 19 voix pour, de retenir l'offre proposée par la sté Dactyl-Buro Centre pour un montant de 248 € HT par trimestre pendant 21 trimestres et 0.0029 € HT la page NB et 0.029 € HT la page couleur
 - Projet de convention avec les associations pour l'utilisation des bâtiments communaux : à l'étude
4. Travaux
 - Implantation du panneau lumineux : un panneau lumineux d'une hauteur de 2.m 10 et de 2 m x 1 m va être installé dans le centre bourg. Il y sera diffusé des informations sur la commune et également sur la CCBVL.
 - Lancement des travaux du city park. Les travaux devraient débuter d'ici 3 à 4 semaines.
 - Entretien du cimetière : « zéro phyto ». L'adjoint aux travaux et le responsable des services techniques cherchent des solutions pour l'entretien des cimetières sans désherbant.
5. Ressources humaines
 - Création d'un emploi d'agent de maîtrise et d'agent de maîtrise principal pour le poste de responsable des services techniques. Le conseil municipal donne son accord : 19 voix pour
6. Fêtes et cérémonies
 - Choix des dates à retenir auprès de l'Association Musicale de Suèvres : 19 mars, 8 mai, 14 juillet (si plus de 3 musiciens) et 11 novembre. Prix de la prestation : 80 €

- ♦ Cérémonie du 19 mars : 15 h 45 rassemblement cour St-Christophe
Exposition organisée par la FNACA à l'occasion du 60e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie
- ♦ Festivités du 14 juillet : spectacle pyrotechnique. Le conseil municipal décide par 19 voix pour, de retenir la Sté Pyro-fêtes pour la fourniture du spectacle pyrotechnique. Coût de la prestation : 3 000 € TTC

7. Coopération intercommunale

- ♦ Travaux de l'épicerie. Les travaux de l'épicerie ont commencé le 17 janvier dernier par le désamiantage et le curage des bâtiments. Les travaux reprendront le 1^{er} mars.
L'ouverture de l'épicerie est prévue pour septembre/octobre 2022.

8. Informations diverses / Questions diverses

- ♦ Elections présidentielles : 10 et 24 avril 2022
- ♦ Elections législatives : 12 et 19 juin 2022

Suèvres, le 15 février 2022
Le Maire : Frédéric DEJENTE